

Echos de MONTENDRE

Patrick Giraudeau maire de Montendre

Cinéma Andronis : c'est parti !

La rentrée scolaire

Sommaire

2 ÉDITORIAL

3 AU FIL DES CONSEILS

Patrick Giraudeau maire de Montendre

4 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

clap de lancement pour le cinéma Andronis

5 VOUS ÊTES COMME ÇA...

médaille et promu du 14 juillet
in memoriam : Pierre Perraud

6 VOUS ÊTES COMME ÇA...

le départ du major Sauffroy

7 TRAVAUX

château : des chantiers au long cours...
sécurisation et embellissement

8 LA RENTRÉE DES CLASSES

à l'école élémentaire et à la maternelle

9 LA RENTRÉE DES CLASSES

au collège et dans le RPI

10 SANTÉ SOCIAL

déclaration d'accident
semaine bleue

11 RÉTRO ESTIVALE

12/13 VIE ASSOCIATIVE

14 COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES

15 COMMUNE ASSOCIÉE DE VALLET

16 BON À SAVOIR



Mes chers concitoyens,

C'est un honneur et un plaisir pour moi d'introduire pour la première fois ce journal municipal. A chaque édition, il se veut un lien entre l'action municipale et les Montendrais, Charçais et Valletais pour vous informer régulièrement des réalisations et travaux communaux ; il est aussi le reflet de la vie locale : les animations, la vie associative, les nouveautés réglementaires, le vivre-ensemble...

Pour tout savoir au jour le jour des chantiers en cours, des manifestations et/ou activités associatives, vous pouvez également consulter notre site www.montendre.fr, actualisé quotidiennement et bien sûr, les services municipaux sont toujours à votre disposition pour répondre à vos questions.

Les agents communaux, fonctionnaires territoriaux ou employés contractuels, accomplissent avec sérieux et dévouement des missions indispensables au bon fonctionnement de la collectivité. C'est pourquoi nous déplorons les récentes décisions gouvernementales qui mettent fin au financement des emplois "aidés", nous obligeant à ne pas renouveler certains contrats faute de moyens budgétaires, d'autant que depuis plusieurs années, l'Etat diminue de façon drastique son aide aux communes. Simultanément, les responsabilités et la charge de travail des communes s'alourdissent considérablement : recueil des cartes d'identité sur dispositif numérique depuis mars, enregistrement des PACS dès novembre...

Malgré tout, nous gardons le cap et souhaitons maintenir le niveau de service public rendu : la réalisation de la MSAP (Maison des Services au Public) est donc plus que jamais d'actualité !

Nous aurons l'occasion de traiter tous ces sujets au cours de la réunion publique de compte-rendu municipal à laquelle vous êtes tous conviés le 16 novembre prochain (20h30, salle municipale).

Notre rôle d'élu, tout particulièrement en milieu rural, c'est aussi de permettre l'accès à la culture pour tous. C'est notre grande fierté d'avoir réalisé ce superbe cinéma Andronis... quelle belle fenêtre ouverte sur le monde et sur l'Autre, pour s'évader, s'émerveiller, s'étonner. Je vous invite vivement à découvrir ce magnifique lieu de culture et de rêverie, vous ne serez pas déçus !

Patrick GIRAUDEAU

Maire de MONTENDRE



1^{er} rang, de g. à d. : Marie-Françoise Gruel, Céline Briaud, Patrick Giraudeau, Elisabeth Diez, Isabel Fabien-Bourdelaud, Marie-Noëlle Tugas

2^e rang : Roselyne Lathière-Jolly, Anne-Laure Perrault, Yves Poujade

3^e rang : François-Xavier Caillet, Sandra Nicolle, Stéphanie Maimbourg, Ludovic Poujade

4^e rang : Bernard Lalande, Nathalie Lauzel, Jean-Pierre Bourdelaud, Didier Defaye

(absents de la photo Michel Lathière, Christophe Boulle, Didier Piéfort, Jacqueline Tachdjian-Gervais, Janique Héraud-Criard et Elisabeth Gleizes-Nocentini).

Patrick GIRAUDEAU nouveau maire de Montendre : un mandat dans la continuité

Le 16 septembre, suite à la démission de Bernard Lalande de son poste de maire pour cause de non-cumul de mandats (il reste conseiller municipal et sénateur), le conseil municipal a élu Patrick Giraudeau maire de la commune. Cette élection a été suivie quelques jours plus tard par celle des adjoints.

La municipalité se compose désormais ainsi :

1^{er} adjoint : Elisabeth Diez,

2^e adjoint : Yves Poujade, finances et ressources humaines

3^e adjoint : Céline Briaud, solidarité

4^e adjoint : Michel Lathière, environnement et développement durable, travaux

5^e adjoint : Marie-Noëlle Tugas, vie associative, culture et sport

6^e adjoint : Christophe Boulle, cadre de vie et ville numérique, affaires scolaires, jeunesse et culture.

Extraits du discours d'investiture de Patrick Giraudeau

Je voudrais en premier lieu partager avec vous l'honneur et l'émotion qui sont les miens au moment où je prends la parole pour la première fois devant vous en tant que Maire au sein de ce conseil municipal.

Je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont fait confiance pour prendre les commandes de cette ville.

Dans un contexte économique et budgétaire compliqué, je mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne, la nôtre, comme je mesure l'intensité de ce moment.

Je souhaite aussi exprimer mon profond respect et mon amitié à mon prédécesseur, à toi Bernard, qui depuis 1993 est un pilier indéfectible de cette ville et dont le travail, la connaissance et la compétence ont permis à notre collectivité de progresser, construire et réussir.(...)

En 1995, élu pour la première fois avec toi, tu m'as accordé tout de suite ta confiance comme adjoint à la vie associative et aux sports, puis comme premier adjoint les deux mandats suivants.

La mission d'un Maire et de tout élu local est avant tout je crois, une mission de proximité. Si nous avons la charge d'anticiper et de préparer l'avenir des Montendrais, Chardais, Valletais, nous avons aussi le devoir de répondre aux préoccupations et aux besoins immédiats de nos concitoyens.

C'est donc bien l'esprit de responsabilité qui m'anime aujourd'hui.

Je serai un Maire de terrain, disponible, et épaulé j'en suis certain par une équipe qui le sera tout autant.

Nous nous sommes fixés en début de ce mandat des objectifs, une partie est réalisée à mi mandat et

j'espère que nous pourrons mener à bien le reste dans un contexte toujours plus difficile (baisse des dotations aux communes, non renouvellement des emplois aidés...),. Sans vouloir brosser un tableau trop noir, nous savons que ce ne sera pas simple, nous serons amenés à faire des choix difficiles qu'il faudra assumer.



De gros chantiers sont en cours :

- Le Labyrinthe, porté et financé certes par la CDCHS, mais dans notre ville, ce qui impliquera des aménagements de notre part (au lac, en ville, etc.)

- le projet de la MSAP à l'emplacement de la gare fermée depuis quelques mois par la SNCF

- la réfection des salles des fêtes (Vallet et Montendre)

- l'extension de la gendarmerie

- mais aussi le village de vacances qui sera aussi un enjeu pour l'avenir de Montendre.

Voilà en quelques mots ce qui nous attend ces trois prochaines

années et si j'ai accepté de me présenter devant vous pour ce poste de Maire de Montendre, c'est que je sais pouvoir compter sur votre soutien mais aussi vos compétences à chacun, pour mener à bien un maximum de nos projets pour l'avenir de Montendre.

Les enjeux qui sont devant nous méritent toute notre attention et toute notre mobilisation.

- Pour servir au quotidien les intérêts de notre commune et ses habitants,

- Pour garder notre dynamisme,

- Pour garder notre envie de continuer à construire,

- Pour gérer avec efficacité le Montendre d'aujourd'hui et pour imaginer ensemble le Montendre à venir.

AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

CLAP DE LANCEMENT POUR LE CINÉMA ANDRONIS

Le nouveau cinéma de Montendre a été inauguré le 2 septembre et a ouvert ses portes au public depuis le 8 septembre.

En 2007, ne répondant plus aux normes de sécurité, le cinéma Le Gallia fermait définitivement.

A l'annonce de cette fermeture, la population et tous les fidèles du cinéma, s'étaient mobilisés et une pétition rassemblant plus de 700 signatures, réclamant un nouveau cinéma, avait été adressée à la mairie. A cette ardente sollicitation, le conseil municipal avait répondu : « Transformez cette pétition en engagement, regroupez-vous, travaillez, faites des propositions, et nous serons à vos côtés. ».

Clap Montendre à la manœuvre

C'est ainsi qu'est née l'association CLAP Montendre qui, de concert avec la municipalité a travaillé à l'élaboration d'un projet pour créer ce nouvel équipement. Un projet de longue haleine, qui nécessita de nombreuses études, simulations et esquisses avant d'aboutir à un dossier ficelé, financièrement réalisable et adapté au territoire. Les membres de l'association CLAP, et en particulier leur présidente, Janine Dumoulin, n'ont jamais baissé les bras. Malgré

le temps qui passait, ils n'ont jamais abandonné, comprenant et acceptant le « temps territorial », lenteurs administratives et délais incompressibles... Janine Dumoulin avait déjà été, en qualité de conseillère municipale cette fois, à l'origine du projet de bibliothèque municipale. Depuis, force est de constater qu'elle n'a rien perdu de son obstination...

Une offre culturelle complète

L'aile du centre culturel, flanquée de son ancien garage à vélos et de son préau, qui fut choisie pour accueillir le projet, a offert l'opportunité de créer une superbe salle de 120 sièges dotée d'un équipement numérique dernier cri... Ce qui fut autrefois le cours complémentaire de Montendre, est devenu un véritable pôle culturel.

En 1996, avait été inauguré le centre culturel François Mitterrand, sa bibliothèque et ses salles de réunion ; puis en 2005, la salle multimédia... Aujourd'hui, le cinéma Andronis vient compléter cette offre de service public culturel, concrétisant ainsi la volonté de l'équipe municipale de favoriser l'accès à la culture en milieu rural. C'est donc ici, dans cette ancienne école où les hussards noirs de la République travaillaient à intégrer les filles et les fils de paysans et d'ouvriers,

dans cette école laïque, où l'on inculquait les bases du vivre ensemble, que sont désormais réunis ces outils de culture et de savoir, qui sont aussi des instruments de rêve et d'évasion...

Une programmation ouverte et diversifiée

L'exploitation et l'animation de cette salle ont été confiées à l'association CLAP qui travaillera avec la société Artec : ensemble, ils font désormais vivre ce cinéma, proposant une programmation de qualité et diversifiée, des films généralistes mais aussi des films de type "Art et Essai" et d'autres à destination des scolaires et des centres de loisirs, notamment dans le cadre de dispositifs comme "école et cinéma" ou "collège et cinéma".

CLAP collaborera aussi avec les associations locales pour proposer des projections thématiques, des conférences, des animations... ce cinéma est envisagé comme un lieu de rencontres et d'échange, un espace de dialogue et de convivialité.

Des séances thématiques avec rencontres et débats y sont régulièrement organisées. Le cinéma Andronis propose 8 séances par semaine, alternant sorties nationales, avant-premières, **coups de cœur clap, cinés goûter ou ciné p'tit déj...**

Le cinéma Andronis a été inauguré le 2 septembre 2017 par Bernard Lalande (encore maire à cette date), Nathalie Lanzi, vice-présidente de la Région, Elise Dabouis sous-préfète de Jonzac, Claude Belot, président de la CDCHS et Janine Dumoulin présidente de CLAP Montendre....

Tarifs : plein : 7 € ; réduit (étudiants, chômeurs, adhérents Clap) : 5,50 € ; + de 60 ans : 6 € ; - de 16 ans : 4,50 € ; courts-métrages : 4 €

Abonnement 33 € (6 places / 6 mois, 2 places maxi par séance).



Retrouvez chaque mois le programme du cinéma sur www.montendre.fr

MÉDAILLÉS ET PROMUS DU 14 JUILLET

Comme chaque année, la célébration du 14 juillet a donné lieu aux traditionnelles remises de médailles et avancements de grades aux sapeurs-pompiers, particulièrement à l'honneur cette journée-là.

Le désormais Capitaine **Christophe Tessonneau**, chef du centre de secours de Montendre depuis 2009, a reçu ses nouveaux galons et son nouveau képi. Le même jour, l'adjudant-chef **Patrick Jude** et l'adjudant

Christophe Lecostoec étaient décorés de la médaille de Vermeil pour 25 ans de service au sein du corps des sapeurs-pompiers volontaires, tandis que l'adjudant-chef **Jean-Michel Motard** recevait à titre exceptionnel la médaille d'ancienneté avec rosette pour 42 ans de services... services qui ont pris fin quelques jours plus tard le 17 juillet. Le capitaine **Jean-Louis Albert** qui avait pris sa retraite en 2009, reçut quant à lui la médaille de chef de centre.



42 ans de service pour Titi Motard



Hugo Tessonneau "coiffe" son père

IN MEMORIAM : PIERRE PERRAUD

Le football montendrais est en deuil

Pierre Perraud nous a quittés au cours de l'été. Il a raccroché définitivement ses crampons sans avoir remporté son dernier match sur la maladie, laissant le football montendrais orphelin après avoir présidé 20 années le Football Club Montendrais.

Né en 1947 à Rouffignac, il avait grandi à Vallet. A 11 ans, il commença à jouer au football à l'ASM avec pour entraîneur le très connu et estimé Georges Martinaud dont le nom demeure toujours associé aujourd'hui au sport à Montendre.

C'était sa première licence de football, la première d'une longue liste puisque jusqu'au bout, il a pris, chaque saison, fidèlement, une nouvelle licence !

Ce loisir sportif était devenu une passion et à l'âge de 18 ans, Le jeune **Pierre Perraud** intégrait la promotion d'honneur où il a joué jusqu'en 1970. Il participa à une fameuse demi-finale de coupe centre ouest (contre Brive à Brantôme) et à la montée en division d'honneur sous la direction d'un entraîneur non moins fameux, le regretté Diégo Cuenca, figure légendaire de

l'équipe de Sedan...

En 1978, Pierre obtint son examen d'éducateur fédéral et fut vice-président de l'ASM quatre années durant aux côtés de Titou Tugas, alors président. Il fut responsable de l'équipe B montée en 1^{ère} division puis en promotion de ligue.

En 1983, il partit à Bussac-Forest comme entraîneur-joueur sous la présidence de Denis Piou, puis de Christian Marchais. Il y resta jusqu'en 1987, année de son retour sportif à Montendre comme dirigeant et entraîneur l'équipe B. Entre-temps l'ASM et l'USM avaient fusionné pour former le FCM, Football Club Montendrais. En 1998, il prit la présidence du FCM et continua à être éducateur pour les plus jeunes (U6/U7 et U8/U9) qu'il a accompagnés tous les samedis sur les « plateaux », tout comme il suivait les séniors chaque dimanche, infatigable et passionné.

Transmettre, éduquer étaient ses priorités et sous sa présidence, l'école de football a été labellisée quatre fois consécutives,



Pierre Perraud : passion foot

preuve de la qualité de l'encadrement proposé dans le club montendrais aux plus jeunes. Une centaine de gamins jouent aujourd'hui au football à Montendre et c'est pour beaucoup le résultat de l'implication et du dévouement de **Pierre Perraud**. Homme attachant à la personnalité bouillonnante, il a défendu jusqu'au bout les intérêts du club et sa vision d'un sport collectif où les plus jeunes doivent intégrer avant tout les valeurs de respect de l'autre et de fair-play. Au nom de la municipalité, Patrick Giraudeau a rendu un dernier hommage à ce grand monsieur lors de ses obsèques.

LE DÉPART DU MAJOR SAUFFROY

Le major Jean-Pierre Sauffroy avait été nommé à Montendre en mars 2010. Commandant de la brigade Territoriale Autonome de Montendre depuis janvier 2014, à tout juste 51 ans, il a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Une cérémonie d'adieux était récemment organisée en son honneur.

Cette cérémonie eut lieu en présence du Capitaine Eric Hoarau et du Colonel Christophe Guittard, respectivement nouveau et ancien commandants de la compagnie de gendarmerie de Jonzac et du sénateur Bernard Lalande, des gendarmes et des élus du territoire. L'assistance nombreuse réunie témoignait de l'intensité des liens professionnels et amicaux que le gendarme a tissé ici en quelques années.



Le capitaine Hoarau, le sénateur Lalande et le Colonel Guittard ont retracé le parcours exemplaire du major.

Le parcours militaire professionnel exemplaire de Jean-Pierre Sauffroy fut retracé par les deux gradés, qui eurent aussi à cœur de souligner ses qualités humaines et ses grandes capacités d'encadrement. Il était un chef respecté et apprécié par ses troupes qui le voient partir à regrets. Bernard Lalande a quant à lui, remercié Jean-Pierre Sauffroy pour son travail et pour les excellentes relations qu'il a entretenues avec les collectivités locales et leurs représentants, élus ou agents. A Montendre, le « passage » du major restera dans les annales : il a été fait **Citoyen d'Honneur de la Ville** le 14 juillet dernier en remerciement des services accomplis auprès de la population.

Très sportif, le major va démarrer auprès de sa famille, son épouse Anne-Laure, enseignante et leurs enfants Ameline, Héloïse et Ronan, une nouvelle vie qu'on imagine bien remplie et active.

EN BREF

Vous avez dit questeur ?

Suite au renouvellement par moitié des membres du sénat, la haute assemblée a réélu son bureau : parmi les nouvelles nominations, on compte celle du sénateur Bernard Lalande comme questeur. Avec deux collègues, il aura la responsabilité de gérer les aspects matériels et administratifs de la vie du sénat.

Surpresa

Lors de l'élection du nouveau maire de Montendre, les amis espagnols de Onda avaient préparé une surprise : une petite délégation composée notamment de l'ancien maire de Onda et de son épouse ont fait un voyage-éclair pour assister au conseil municipal au cours duquel Patrick Giraudeau a été élu.

Départ...

Après trois ans passés à la paroisse de Montendre, le père Hubert Momo est reparti au Cameroun où il enseigne les sciences de la communication en université. Curé atypique, il était apprécié des Montendrais, au-delà de la communauté chrétienne. Il a été remplacé par Louis Morandeau, curé de Montlieu-la Garde.

... Arrivées

Simon Duzan est le nouveau responsable de l'agence RESE sud Saintonge ; il remplace Antoine Yvenat en poste à Montendre depuis novembre 2013. Suite au départ de Jean-Pierre Sauffroy, le major Bernard Pasquier est le nouveau commandant de la Brigade autonome de gendarmerie de Montendre ; il exerçait auparavant ces responsabilités à la gendarmerie de Montguyon.

Fleurie

Pour la 2^e année consécutive, la Commune de Montendre voit ses efforts en matière de fleurissement couronnés de succès : elle a obtenu le 1^{er} prix ex aequo du concours des Villes et Villages Fleuris 2017 !

Championnes

Les Cannes majors de Montendre ont remporté plusieurs titres aux championnats d'Europe qui se déroulaient en Slovénie en septembre, réunissant près de 1500 majorettes : au total, cinq titres obtenus dans des catégories différentes (solo, duo, formation), en junior et sénior.

Audrey Marchegay, professeur de judo aux Arts Martiaux Montendrais, est aussi membre de l'équipe de France. Pour sa première participation à une compétition internationale, l'open d'Allemagne de jujitsu, elle a obtenu une belle médaille de bronze. Félicitations !

Nouveaux présidents

Jean-Marc Meyer est le nouveau président du conseil local des parents d'élèves FCPE de Montendre ; et c'est Martial Dumas qui prend la présidence du Football Club Montendrais, suite au décès du regretté Pierre Perraud.

Ouverture

Un ITEP (institut thérapeutique Educatif et Pédagogique) et un SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) ont été inaugurés fin septembre dans un bâtiment tout neuf situé dans le nouveau quartier Tivoli. Les deux structures, rattachées à l'EPD des 2 Monts accueillent des jeunes de 6 à 18 ans souffrant de troubles du comportement. Ce bâtiment a été construit sur une parcelle que la commune de Montendre avait cédée à l'EPD des Deux Monts pour l'euro symbolique.



Patrick Giraudeau et Brigitte Rokvam ont coupé le ruban

CHÂTEAU : DES CHANTIERS AU LONG COURS...

Depuis une quinzaine d'années, les chantiers de jeunes volontaires Solidarités Jeunes se succèdent au château : remparts, tour ronde, salle de garde... et depuis 2014, les brigades du petit patrimoine de la Communauté des Communes y réalisent également, à longueur d'année, des travaux conséquents qui ont changé la physionomie de ce site.



Un travail collectif de longue haleine



...pour restaurer le château.

Cette année, le petit groupe de 11 jeunes venus du monde entier a travaillé à réhausser le mur de soutènement de l'ancienne tour ronde qui donne accès à la salle de garde et à laquelle on parvient grâce à l'escalier monumental, fruit d'un ancien chantier...

Plus haut, les Brigades du Petit Patrimoine, encadrées par Laurent Cocuand, poursuivent la rénovation et le renforcement des remparts ; ils ont parallèlement démarré un chantier colossal : la rénovation de la dernière tour ronde encore debout. La durée du chantier est estimée à deux ans...



Les brigades du "petit" patrimoine...



...vont restaurer la dernière tour ronde

SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT

Cet été, les travaux se sont concentrés sur les écoles : peintures (classe de Mme Lambert refaite à neuf à l'école élémentaire, isolation comprise, l'ensemble de la coursive de l'école maternelle repeint, tout comme le bureau de la psychologue scolaire, refait à neuf, du sol au plafond).

Dans la cour de la maternelle, la piste cyclable a été refaite et à l'école élémentaire, les deux derniers TBI (tableaux blancs interactifs) ont été installés : l'établissement est désormais entièrement équipé.

La sécurisation des accès de l'école a été finalisée fin

septembre : les portails enfin livrés ont été posés. Ce système d'ouverture à distance permet désormais de filtrer les entrées en toute sécurité.

Les portes du vieux cimetière ont été sablées et repeintes d'un beau rouge bordeaux... les anciens parterres sont remis en terre pour être reflouris et égayer les trottoirs de cette avenue longue de plus d'un kilomètre.

Avenue de la Gare et rue de la Grève, des travaux de terrassement ont été réalisés en prévision de l'implantation de parois d'habillage des poubelles, comme ce fut fait route de Jussas et de Vallet.



Avenue de la gare



Portails sécurisés à l'école Jacques Baumont



Un rouge bordeaux du plus bel effet

LA RENTRÉE DES CLASSES

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE JACQUES BAUMONT



La rentrée s'est faite pendant plusieurs semaines par le portail du haut de la rue, en attendant la pose des nouveaux portails sécurisés en bas.



La sécurité toujours assurée par la police municipale

174 élèves ont fait leur rentrée à l'école Jacques Baumont.

Quatre nouveaux enseignants complètent l'équipe pédagogique : Mme Cours et Mme Lépicier en complément de service, Mmes Hayot et Pivot, remplaçantes rattachées à l'école. Mme Vallade est la nouvelle psychologue scolaire nommée sur le secteur. Par ailleurs, Elsa Peruffo, auparavant remplaçante rattachée à l'école, a obtenu un poste d'adjointe.

Les classes

CP : Mme Tandt (22)

CE1-CE2 : Mme Gehlé/Mme Cours (24)

CP-CE1 : Mme Lambert/ Mme Lépicier (20)

CE2-CM1 : M Puythorac/ Mme Cours (24)

CE1 : Mme Peruffo (22)

CM1-CM2 : Mlle Peruffo (25)

ULIS : Mme Cagé (11)

CM1-CM2 : Mme Lathière (24).

Les projets

CE1 : à l'école du poney. Les enfants vont participer à 10 séances financées par la Société Hippique Rurale de Haute Saintonge.

CE2-CM1, CM1-CM2 : participation au prix des Incorruptibles, concours de littérature jeunesse national, au cours duquel les élèves liront une sélection de 6 ouvrages avant de voter pour leurs préférés. Un moyen d'inciter à lire pour le plaisir et donner le goût de la lecture, mais aussi pour créer du lien avec les parents puisqu'ils peuvent participer au vote (catégorie parents).

CE1, CE2, CM1, CM2 : opération "Nettoyons la nature" le 22 septembre. Les enfants ont ramassé les

déchets autour du lac et sur le trajet école/lac.

CM1-CM2 (Mme Lathière) : projet "A l'école de l'océan avec TARA".

Tout au long de l'année, au cours de 8 escales, les élèves vont suivre le voilier TARA, entrer en contact avec l'équipage, réfléchir à des problématiques environnementales, mener des expériences scientifiques, partager leurs réflexions. Certaines activités seront en anglais.

CE2-CM1 : activité voile (5 jours) au lac de Montendre.

CE1, ULIS, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 : rencontres USEP, rencontres avec des élèves d'autres écoles sur 4 journées d'activités sportives diverses.

CP, Ulis : projet nature en lien avec la Maison de la Forêt, trois journées de découverte au pôle nature.

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Rentrée morose avec la fermeture d'une classe et la disparition d'un poste d'enseignant... pour seulement 2 ou 3 enfants qui n'étaient pas inscrits à la rentrée. Les 84 élèves sont donc répartis sur 3 classes qui comptent des effectifs particulièrement lourds cette année. L'équipe pédagogique a fait le choix de répartir les petites et moyennes sections sur deux

classes afin d'absorber de façon équilibrée les éventuelles arrivées en cours d'année.

PS/MS : Laurent Bonet 30 élèves, ATSEM Katia Gamin et Sylvia Garcia

PS/MS : Elisabeth Diez 29 élèves, ATSEM Stéphanie Delage

GS : Barbara Cottret (directrice) 25 élèves, ATSEM, Arlette Angibaud ; la décharge de direction est assurée par Violaine Cantet.



Dans la classe de Maître Laurent, papa et maman partis, on se rassure en dessinant...

LA RENTRÉE AU COLLÈGE SAMUEL DUMÉNIU

Tous les indicateurs sont au vert déclarait Thierry Faure, principal du collège Samuel Duméniou à la rentrée. Les chiffres sont parlants : 98,42 % de réussite au Brevet pour les 3^e générales et 90,9 pour les SEGPA, effectifs en hausse avec 420 élèves (+13), deux ouvertures de classes, cinq nouveaux enseignants... Parmi les nouveautés, le découpage en semestres sera expérimenté cette année et une section sportive golf labellisée a été créée (classes de 5^e, 4^e et 3^e) tandis que l'option base-ball sera dispensée dans le cadre de l'UNSS. Le partenariat avec l'aéroclub de Montendre Marcillac pour le BIA (Brevet D'initiation Aéronautique) se poursuit, l'atelier théâtre est toujours encadré par Mmes Cardoso et Maison. Mme Gervais, la documentaliste animera un club journal et un club manga. Les élèves peuvent aussi pratiquer de la boxe avec la participation de LA Maison Pop'... Cette année s'ouvrira aussi une station de radio interne à l'établissement à laquelle tous les élèves

pourront participer pendant la pause méridienne. Après le réaménagement de la salle des professeurs en cours d'année, cet été la salle de musique a été refaite ainsi que la sonorisation de l'établissement dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs). Un important projet de rénovation de la cour va être engagé dès le mois de février : végétalisation, nouveaux bancs et sécurisation de l'établissement achevée par le remplacement des grillages existants.

Des invités nombreux en mars...

Grâce à l'ouverture du cinéma **Andronis**, les classes de 6^e pourront de nouveau participer au dispositif "collège au cinéma". En mars, l'établissement accueillera tous les correspondants étrangers des élèves, allemands, anglais et espagnols, dans le cadre d'un **projet Erasmus autour du thème de l'olympisme**, où s'affronteront des équipes des quatre nationalités.



Rentrée musicale et injonction positive : "don't worry, be happy !"



La radio du collège, prête à émettre !

LA RENTRÉE À CHARDES ET VALLET

Les écoles du RPI accueillent au total 97 enfants dont 23 à Chardes (GS et CP) et 29 élèves de la Petite à la Grande Section) à Vallet.



A Chardes



A Vallet

RÉTRO ESTIVALE



Festival des cannes majors



Marchés nocturnes : quand les Sulzois et Montendre Ville Club font buvette commune



Drôles de Mômes : 3 jours de rêve plein les yeux



Free Music : un cliché qui se passerait de légende, la foule de TRYO...



14 juillet : l'énergie des Musijack'z Factory...



14 juillet : les Ruines du Logis en feu, le temps d'un spectacle...



Fête de la musique... pour bien démarrer l'été !



Banda au marché nocturne

DÉCLARATION D'ACCIDENT CAUSÉ PAR UN TIERS

Un geste simple et citoyen qui aide à préserver notre système de santé.

Qui est concerné ?

L'accident causé par un tiers est un accident dont tout le monde peut être victime et qui a été provoqué volontairement ou non, par un particulier, une entreprise ou une administration. La responsabilité de cette tierce personne est alors engagée.

Qu'est-ce qu'un accident causé par un tiers ?

Les cas d'accidents causés par un tiers peuvent être multiples :

- coups ou blessures volontaires ;
- morsures d'animal ;
- accident de la circulation ;
- accident sportif ;
- chute à cause d'un mauvais entretien de la voirie ;
- accident médical (blessure consécutive à une opération, infection contractée à l'hôpital, etc.) ;
- enfant victime d'un accident scolaire ;
- accident provoqué par un objet appartenant à un tiers (chute d'un pot de fleurs d'un balcon, d'une tuile ou d'une branche d'arbre, etc.).

Où déclarer son accident ?

L'accident doit être déclaré auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie mais également au médecin et autres professionnels de santé (pharmacien, kinésithérapeutes, infirmier, etc.) qui seront consultés pour les soins en rapport avec cet accident.



Comment déclarer un accident ?

En appelant le **3646** (service 0,06 € / min + prix d'appel) ; en ligne sur ameli.fr ; par courrier libre à la CPAM de Charente-Maritime – 55 rue de Suède – CS 70507 – 17024 LA ROCHELLE Cedex 1.

Pourquoi déclarer un accident ?

Déclarer un accident permettra à l'Assurance Maladie d'une part de prendre en charge la victime mais également de se retourner vers la personne responsable ou sa compagnie d'assurance pour obtenir les remboursements des frais engagés pour les soins liés à l'accident. Un geste simple et citoyen qui aide à préserver notre système de santé.



Céline Briaud, adjointe et vice-présidente du CCAS n'a pas craint de s'essayer au simulateur 4-roues



Jacques Besson, "cobaye" pour la bonne cause

SEMAINE BLEUE

La sécurité au volant c'est important !

Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS de la commune de Montendre et LA Maison Pop' avaient convié les seniors à un après-midi animé par la sécurité routière. Les personnes présentes ont pu dans un premier temps bénéficier d'un exposé très intéressant et interactif distillant quelques « piqûres de rappel » souvent utiles, surtout quand le Code de la Route a été appris plusieurs décennies auparavant : il a connu depuis beaucoup d'évolutions...

Des rappels relatifs à la santé et à l'alcool au volant ont aussi été dispensés sous forme de simulations : l'on a ainsi pu vérifier l'augmentation des délais de réaction selon le degré d'alcoolémie, mais aussi les risques liés à la somnolence accrue par la maladie ou certains médicaments.

Enfin, nos seniors ont pu s'essayer au simulateur 4 roues, testant ainsi leur temps de réaction et leur maîtrise du véhicule... Très ludique, cet atelier a déclenché de nombreux fous rires mais aussi une réelle prise de conscience.

FDRS : LA MÉDAILLE DE BRONZE POUR JEANNINE LÉGER



Une présidente méritante

Le 20 juin dernier, Jeannine Léger recevait la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Alexandre Magnant, directeur départemental de la cohésion sociale, a rappelé le parcours de cette bénévole si dévouée et son engagement dans la **retraite sportive**.

En 2006, Jeannine Léger

devenait animatrice fédérale de la retraite sportive afin d'assurer les cours de gymnastique au sein du **club FDRS** de Montendre. Puis, en 2008, elle prenait la présidence de l'association qu'elle dirige depuis avec beaucoup d'énergie et de gentillesse, développant les activités et attirant des adhérents de plus en plus nombreux.

La cérémonie de remise des médailles se tenait à Pont-l'Abbé-d'Arnoult en présence de nombreuses personnalités, M. Doublet président de l'association des maires, les conseillers départementaux Mrs Vallet et Parent, de nombreux maires et

présidents de comités départementaux et d'associations, M. Bourgne, président du comité départemental olympique et sportif.

Présente à cette manifestation, Marie-Noëlle Tugan, adjointe à la vie associative a expliqué la " *méthode Jeannine* " : toujours à la disposition de tous, apportant des solutions à tous, (la dernière en date étant une séance de gym douce pour les personnes les moins agiles), proposant une démocratie exemplaire aux adhérents dont la participation aux assemblées générales est très forte ; rigoureuse mais conviviale, car tous savent que la tarte au citron préparée par Jeannine et offerte à la fin de ladite assemblée, est la meilleure de toutes...

Félicitations Jeannine !



L'éloge du Directeur de la DDCS

MONTENDRE ROLLER : ÇA ROULE !

Du 13 au 16 juillet, le **Roller Sport Montendre** a participé aux Championnats de France Piste à Valence d'Agén où se sont illustrés 9 patineurs (7 garçons, Ethan, Rodi, Hugo, Alan, Alric, Sam, Clément et 2 filles, Enara et Ihintza) des catégories Poussin à Cadet.

Ils ont tous défendu fièrement les couleurs du club et de Montendre. Comme l'an passé, la chaleur intense ne facilitait pas l'exploit, mais certains étaient là pour la deuxième fois. Fort de cette expérience, Alan Redeuil s'est distingué, en catégorie Benjamin, sur les vitesses pour arriver en finale et emporter une belle médaille de Bronze.

A l'occasion de ces championnats était remis le podium de la coupe de France courue à Lamballe et Coulaines, ce qui a permis à Alan de recevoir la médaille d'Argent. Les huit autres patineurs n'ont surtout pas démerité et tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Le club remercie parents et dirigeants de leur soutien. Les licenciés et leurs coaches ont repris les entraînements dès le 5 septembre sous l'ancien marché couvert avant d'organiser le 24 septembre une superbe manifestation à Vallet, avec un nouveau parcours, très technique.



9 patineurs pleins d'avenir



Le bronze et l'argent pour Alan

3E FORUM DES ASSOCIATIONS : ON CRÉE DU LIEN

Cinquante deux associations étaient présentes pour cette 3^e édition qui se déroulait uniquement sur la matinée. Pourtant les bénévoles ont accueilli près de 300 personnes et cette nouvelle formule a séduit : de nombreux contacts et inscriptions ont été pris, de nouvelles associations découvertes : un succès !



Marino Tugas à l'interview...



la FCPE et le tennis-club



Gymnastique, équitation...

SAS : UN RAID TOUJOURS PLUS AZIMUTÉ !

Pour un raid réussi, il faut des raiders courageux, des épreuves de dingues, un beau parcours (dans le sud Saintonge, on est gâtés, un grand merci aux propriétaires des prés et bois traversés, ainsi qu'aux maires des communes concernées !) ... et une soirée de folie : cette année, une fiesta mexicaine déjantée pour laquelle Stéphanie Albert (seriale Fanou), avait préparé des piñatas très appréciées des sportifs !

Le raid s'est déroulé sous le soleil, après une belle bagarre en tête des costauds, Les Flying Feuillade l'emportent. A noter, la très belle performance de l'équipe mixte Team Psno Raid qui se classe 3^e au scratch. Pas de blessé, excellente ambiance, des bénévoles hyper motivés... incontestablement un des plus beaux épisodes du raid !



Des beaux paysages, des beaux sourires..



... de l'entraide,



et l'humour, toujours !

crédit photos serial azimut saintongeais

ROUTE D'ARTAGNAN : DU PANACHE !

Début octobre, la Route Européenne d'Artagnan a fait étape à Montendre pour le lancement de l'itinéraire des Cardinaux (445 km en Charente-Maritime !) au Château avec cavaliers et meneurs costumés, théâtre des petits Mousquetaires Européens, démonstration d'escrime Troupe de l'Embuscade et danse avec le groupe Scènes en deux Monts.

Cette route équestre d'Artagnan est longue de 4000 kms, c'est une expérience équestre et culturelle de qualité à la découverte des patrimoines européens et sur les traces du célèbre mousque-

taire de Louis XIV, qui s'étend de Lupiac (dans le Gers) jusqu'à Maastricht (Pays Bas). Elle passera donc par les circuits de randonnée équestre de la Haute-Saintonge qui dévoilera ses petits pays vallonnés, sa forêt de la Double Saintongaise et le marais de l'estuaire de la Gironde.

Cette manifestation était initiée par l' AERA, le CDTE17, CRE Nouvelle Aquitaine, Equisud17, la CDCHS et la Commune de Montendre.



Promenade en calèche pour Isabel Fabien, Céline Briaud, Louisiane Bernard et Roxane



Tous pour un...



Un pour tous !

COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES

La fête au village : toujours un succès !

Une fois n'est pas coutume, la pluie n'a pas épargné la fête annuelle de Charde. Mais si le vendredi soir, elle a empêché les marcheurs de s'élaner à l'assaut des chemins de traverse chardais, le traditionnel apéritif de lancement s'est quant à lui déroulé bien à l'abri sous le chapiteau et de nombreuses personnes sont venues profiter de ce moment convivial offert par la mairie et l'Amicale Chardaise. Ils furent accueillis par Jean-Pierre Bourdelaud et Isabel Fabien-Bourdelaud, maire délégué, qui a brossé le tableau des réalisations communales et des projets futurs avant d'ouvrir la fête. Samedi soir, le repas dansant animé par Myriam et son orchestre a réuni cent vingt personnes dans l'ambiance chaleureuse qui fait chaque année son succès.

La brocante du dimanche a bénéficié d'une météo ensoleillée et une centaine d'exposants sont venus

participer, attirant de nombreux clients et promeneurs... une journée fructueuse pour les "affaires" au long de laquelle les bénévoles de l'Amicale ont concocté gâteaux et crêpes ainsi que des grillades, tandis que 56 équipes s'affrontaient au concours de belote l'après-midi.

De la préparation au rangement, l'organisation de la fête mobilise les bénévoles du mercredi au lundi suivant... Une quarantaine s'est activée avec dévouement aux différents postes, l'équipe s'étant enrichie cette année de trois couples de trentenaires dont l'efficacité et la bonne humeur furent très appréciées accueillies par les autres bénévoles. Le dimanche soir, ils se sont tous retrouvés au restaurant, invités par les élus chardais pour profiter d'une pause conviviale bien méritée et en septembre c'est à Vitrezay que toute l'équipe s'est réunie pour partager un bon repas.



La buvette a bien fonctionné.



La belle équipe de l'Amicale Chardaise



Dans la bonne humeur !



Balades en calèche



La saison des grillades

En bref à Charde

Pendant l'été, des travaux ont été effectués en prévision de la rentrée scolaire : afin de sécuriser l'entrée et la sortie des élèves à l'école, le portillon d'accès a été déplacé et le nouvel espace ainsi créé a été gravillonné. Par ailleurs, le mur de la salle associative qui donne sur la cour a été crépi. Afin de poursuivre ces opérations de sécurisation, des barrières de sécurité vont être disposées le long des stationnements : elles matérialiseront un

cheminement piétonnier, tandis que le passage piéton et les autres marquages au sol seront refaits à neuf. Ces opérations seront effectuées en régie par les services techniques.

Cet été, comme prévu, les portails du cimetière ont été décapés et thermolaqués

Dans les prochains mois : la façade des salles associatives subira un ravalement et l'entourage des poubelles au Grenouillon sera achevé.

Patrimoine valletais : du chantier...



En juillet s'était déroulé dans la crypte de l'église Saint Babylas un chantier Solidarités Jeunes de trois semaines. Les jeunes volontaires, venus de tous horizons, avaient travaillé pour enlever les badiageons et découvrir la structure originelle : à l'occasion de ces travaux, ils ont ainsi mis à jour des fissures qu'il faudra colmater et sécuriser. C'est pourquoi un second chantier est déjà prévu en 2018 pour remettre en état les deux voûtes en berceau, effectuer des travaux de jointoyage et des finitions.

Le grand public a pu découvrir ce minutieux travail en septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine : la crypte comme l'église, accueillait des expositions d'artistes locaux, peintures et sculptures harmonieusement mises en valeur dans ce bel édifice... Des animations musicales et concerts ont ponctué ce week-end festif, agrémenté aussi d'une exposition de vieilles "mobs" et de jeux anciens. Un rendez-vous toujours très sympathique, organisé par le maire délégué Ludovic Poujade en collaboration avec le foyer rural Val et Pontignac, qui mêle autour du patrimoine local, différents modes d'expression artistique.

... aux journées très animées



*Hervé Clochard
et les bénévoles du foyer rural*

Cover diswasher

Mise en valeur réciproque...

*Les oeuvres de Liez, Nelly Caillaud, Pierre-Jacques,
Nicolas Guerry, Florent Bret et Norman...*

COMPTE-RENDU MUNICIPAL ANNUEL

RÉUNION PUBLIQUE

jeudi 16 novembre 2017 à 20h30 salle
des fêtes de Montendre

Cette réunion sera l'occasion de revenir sur l'année d'action municipale, d'échanger avec les administrés sur les dossiers en cours, mais aussi sur les engagements du mandat et sur les projets à venir.

Les élus vous présenteront le bilan des actions réalisées depuis un an. Ils seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

L'équipe municipale compte vivement sur votre présence.

FINANCES PUBLIQUES

Accueil personnalisé sur rendez-vous

Depuis le 2 octobre, un nouveau service d'accueil personnalisé a été mis en place dans les centres des finances publiques de la Charente Maritime, dont celui de Jonzac.

Un accueil sur rendez-vous

Pour éviter les files d'attente, il suffit de se rendre sur le site www.impots.gouv.fr, rubrique "Contact" de la page d'accueil et de se laisser guider.

Un accueil personnalisé

Les usagers, préalablement informés des documents qu'ils doivent apporter, sont reçus, à l'heure choisie, par un agent ayant pris connaissance de leur dossier.

Un site simple, rapide et fiable : impots.gouv.fr

Aujourd'hui, la grande majorité des démarches ne nécessite pas de se déplacer et de prendre rendez-vous. Elles peuvent être réalisées 24h/24 sur www.impots.gouv.fr.

Dématérialisation des procédures liées aux certificats d'immatriculation et permis de conduire

Les modalités de délivrance des titres ont évolué en 2017, conformément au « Plan Préfecture Nouvelle Génération ». Ce plan entraîne notamment la fermeture des guichets des préfectures dédiés à ces activités dès le 2 novembre 2017.

Les usagers sont donc désormais invités à effectuer leurs démarches en utilisant les téléprocédures mises à leur disposition.

1. Pour les demandes de certificat d'immatriculation sont désormais disponibles sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr>) les démarches suivantes :

- la déclaration de cession d'un véhicule
- le changement d'adresse d'un certificat d'immatriculation
- la demande de duplicata d'un certificat d'immatriculation
- le changement de titulaire d'un certificat d'immatriculation

2. Pour les permis de conduire, toutes les démarches liées à la délivrance d'un permis de conduire sont désormais disponibles sur <https://ants.gouv.fr> :

- Inscription au permis de conduire pour passer les examens (premier titre ou nouvelle catégorie) ;
- demande de fabrication d'un nouveau permis dans les cas de :

- réussite à l'examen du permis de conduire (premier titre ou nouvelle catégorie)
- vol ou perte du permis de conduire
- détérioration du permis de conduire
- fin de validité du permis dont le renouvellement nécessite un avis médical
- changement d'état civil, etc.

Par ailleurs, depuis le 11 septembre, les modalités de traitement des demandes de permis internationaux et d'échange de permis étrangers ont changé. Les permis internationaux sont désormais délivrés par le CERT de Nantes. Les usagers trouveront toutes les informations utiles sur : www.charente-maritime.gouv.fr, rubrique **démarches administratives - permis de conduire**.

Pour les publics en difficulté ou ne disposant pas de l'équipement nécessaire, la préfecture et les sous-préfectures mettent à disposition des points d'accueil numériques animés par des médiateurs numériques afin d'assister les usagers dans l'utilisation de ces téléprocédures.

Les services de la sous-préfecture de Jonzac sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h.

Pacs : dans votre mairie à partir du 1er novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. C'est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Rappel : le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention qu'ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Pour plus d'informations (conditions à remplir / contenu du dossier), se renseigner à la mairie.

Attention : l'officier d'état civil compétent pour enregistrer le PACS est celui de la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune (résidence principale).

NB : le législateur n'a pas prévu la tenue d'une cérémonie pour enregistrer le PACS.

